

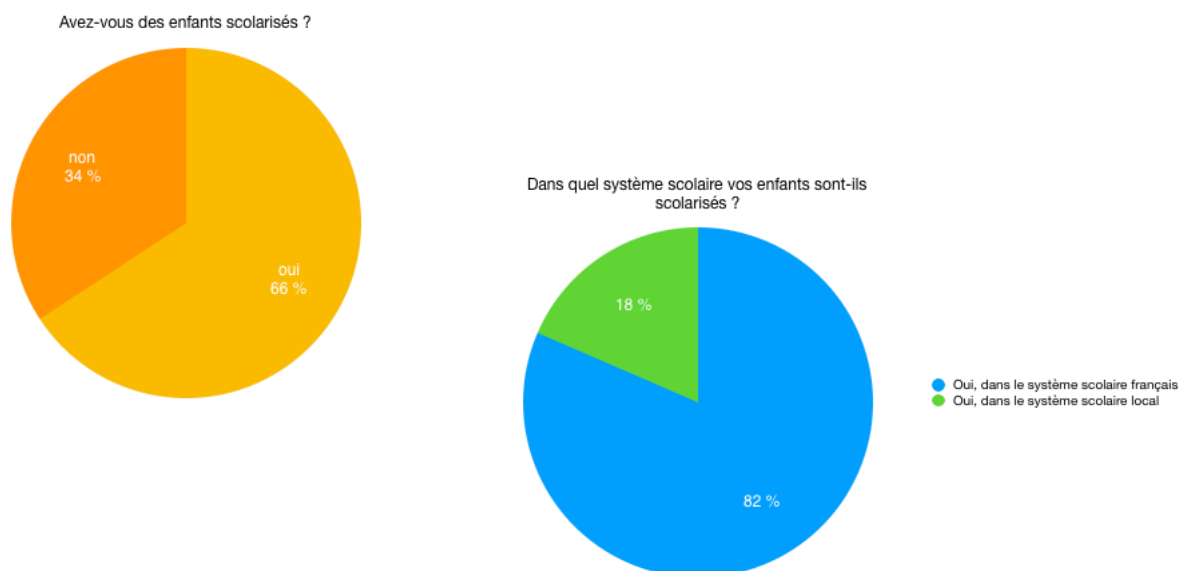
SYNTHESE DES RÉPONSES À LA CONSULTATION PUBLIQUE PORTANT SUR L'APPROVISIONNEMENT DES CANTINES ET L'INTERDICTION DES PORTABLES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

novembre 2017

268 personnes de la cinquième circonscription des Français établis à l'étranger (Espagne, Portugal, Andorre et Monaco) ont répondu à cette consultation portant sur deux thématiques concernant l'environnement scolaire, à savoir l'alimentation dans les cantines et la présence du portable dans les établissements. Parmi les personnes ayant répondu, un tiers n'a pas d'enfants scolarisés, ce qui témoigne d'un intérêt social général pour les enjeux scolaires. Par ailleurs, parmi les répondants, 82% des personnes des enfants d'âge scolaire les ont scolarisés dans le système français.

Que toutes ces personnes soient ici remerciées : encore une fois, la richesse de leurs réponses apporte beaucoup au débat public.

La synthèse de la consultation sur l'approvisionnement des cantines sera transmise au ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, et au ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot. Celle portant sur l'interdiction des portables dans les établissements scolaires sera transmise au ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer. Les deux synthèses seront également transmises à l'AEFE et à la MLF, les deux principaux acteurs du réseau de l'enseignement français à l'étranger.



Samantha Cazebonne
Députée des Français de l'étranger
5ème circonscription
Espagne - Portugal - Andorre - Monaco



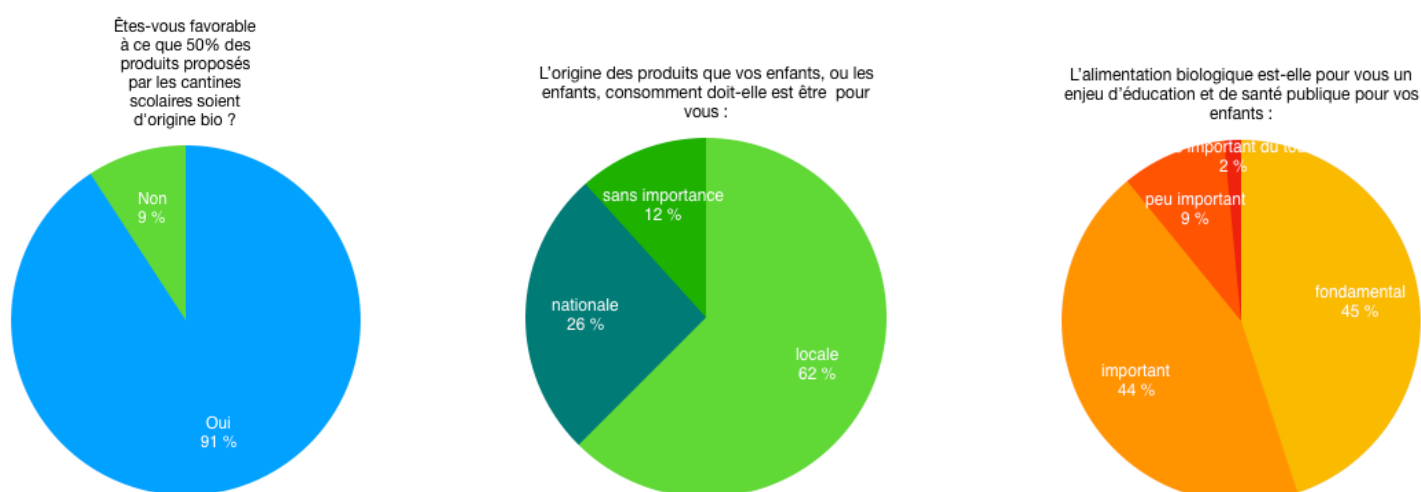
LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRES

Question 1 : Êtes-vous favorable à ce que 50% des produits proposés par les cantines scolaires soient d'origine biologique ?

Question 2 : L'origine des produits que vos enfants, ou les enfants, consomment doit-elle pour vous locale, nationale, sans importance ?

Question 3 : L'alimentation biologique est-elle pour vous un enjeu d'éducation et de santé publique pour vos enfants :



Un approvisionnement d'origine biologique à hauteur de 50% dans les cantines suscite un large consensus (91% pour, 9% contre) ainsi que le souci d'une origine locale ou nationale des produits, avec une préférence pour le local. Enfin, on remarque que l'alimentation biologique revêt une grande importance puisque 89% des personnes ayant répondu considèrent que les enjeux d'éducation et de santé publique qu'elle porte sont fondamentaux ou importants.

Pour les personnes ayant exprimé un attachement à un approvisionnement biologique et local/national, il s'agit de répondre à des enjeux qui se situent à plusieurs échelles, à savoir **la santé des enfants et la préservation de l'environnement**. Une grande partie insiste également sur l'importance d'accompagner ces changements dans l'approvisionnement des cantines d'activités de sensibilisation à de bonnes habitudes alimentaires ainsi qu'à l'impact des modes de production agricole sur la santé individuelle, sur les conditions de travail du monde agricole et sur l'environnement afin que ce **repas partagé soit l'occasion d'une formation citoyenne**.

Quant aux quelques personnes pour qui l'origine biologique et locale ne devrait pas être prise en compte pour l'approvisionnement des cantines, elles considèrent principalement que le label Bio n'est pas fiable et ne garantit pas en soi la qualité des produits, surtout au regard du surcoût anticipé. **Elles insistent sur la nécessité d'une alimentation équilibrée**. Une personne pense que l'agriculture bio est plus polluante que l'agriculture « classique ».



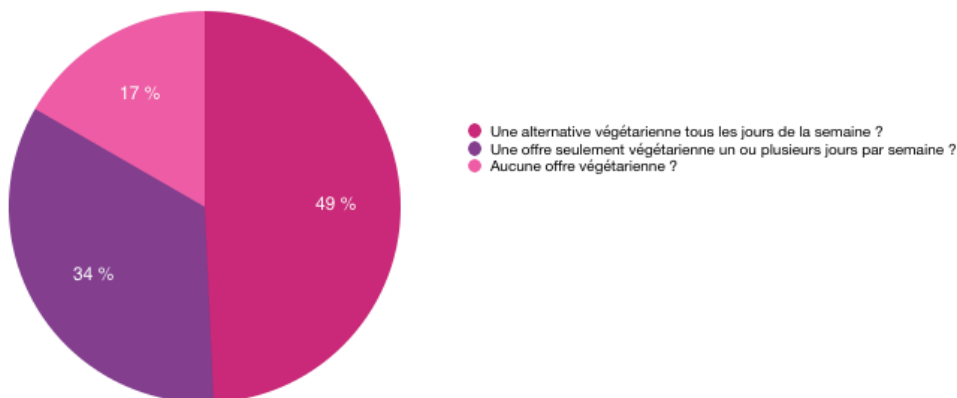
Samantha Cazebonne
Députée des Français de l'étranger
5ème circonscription
Espagne - Portugal - Andorre - Monaco



LA RÉPUBLIQUE
En Marche!

Question 4 : Concernant l'offre de menus végétariens dans les cantines scolaires, êtes-vous favorable à (plusieurs réponses sont possibles)

Concernant l'offre de menus végétariens dans les cantines scolaires, êtes-vous favorable à (plusieurs réponses sont possibles)



On voit ici que **la possibilité de faire entrer des menus végétariens** dans les cantines scolaires **rencontre également une large adhésion** des personnes ayant répondu à la consultation, puisque **83%** sont favorables à une offre végétarienne (49% pour une alternative quotidienne et 34% pour une offre uniquement végétarienne un ou plusieurs jours par semaine).

Les personnes favorables à une alternative végétarienne quotidienne soulignent que cette approche permet de répondre aux **enjeux environnementaux et de santé liés à une diminution de la consommation de viande**, souvent de piètre qualité dans les cantines. Il s'agit également pour elles de développer chez les enfants de **saines habitudes alimentaires**, leur faisant découvrir davantage les saveurs des légumes. En outre, il s'agirait pour elles d'une façon simple de respecter la **diversité des régimes alimentaires** (d'origine religieuse ou non). Enfin, une partie non négligeable indique que si elles ne sont pas végétariennes, leurs enfants le sont et manquent actuellement de protéines lorsqu'ils mangent à la cantine, puisqu'il y a peu de protéines végétales proposées. Par ailleurs, beaucoup rappellent qu'il faudrait veiller à un apport nutritionnel optimal et à la question du gaspillage alimentaire.

Les personnes favorables à une offre seulement végétarienne un ou plusieurs jours par semaine soulignent également l'importance de la sensibilisation à des habitudes alimentaires où la part des produits carnés diminuerait, pour des questions de santé et d'empreinte écologique. En revanche, **plusieurs craignent qu'une alternative végétarienne quotidienne coûte trop cher ou soit trop compliquée à gérer**, d'où leur préférence pour le même menu pour tous les enfants, dont un ou plusieurs végétariens dans la semaine.

Les personnes défavorables à toute proposition végétarienne considèrent que les protéines animales sont essentielles à la santé et craignent que ce soit une façon détournée de répondre aux demandes de régimes alimentaires religieux auxquelles elles s'opposent.



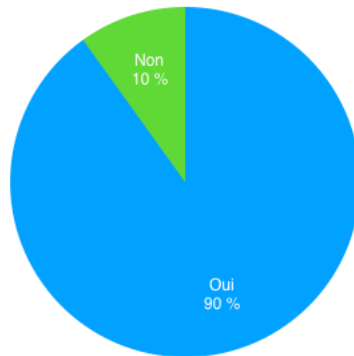
Samantha Cazebonne
Députée des Français de l'étranger
5ème circonscription
Espagne - Portugal - Andorre - Monaco



LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

Question 5 : D'après-vous, le bien-être animal (notamment le pâturage plein-air) devrait-il faire partie du cahier des charges concernant les produits carnés ?

D'après-vous, le bien-être animal (notamment le pâturage plein-air) devrait-il faire partie du cahier des charges concernant les produits carnés ?



Ici encore, on observe **un consensus clair en faveur de la prise en compte du bien-être animal** dans le cahier des charges concernant l'approvisionnement en produits carnés, puisque 90% des personnes ayant répondu se prononcent pour.

Elles considèrent qu'il s'agit tant d'une **question éthique** que de **santé**. Concernant l'éthique, il s'agit ainsi pour elles d'élargir le cercle de la solidarité que nous devons aux autres. Beaucoup insistent d'ailleurs sur l'importance, comme pour les questions concernant l'origine bio et locale des produits, d'accompagner ce changement d'activités de sensibilisation pour que cela contribue à **l'éducation au respect au sens large**. De plus, la grande majorité souligne que la qualité de la viande dépend pour beaucoup des modes d'élevage : les élevages extensifs où le bien-être animal est pris en considération produisent de la meilleure viande et sont moins exposés aux risques sanitaires.

Quant aux personnes défavorables à cette prise en compte, elles **craignent une augmentation des coûts** et considèrent qu'il ne s'agit pas d'une priorité.

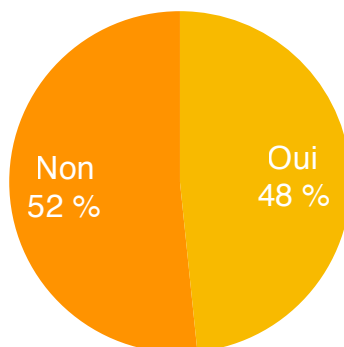


Samantha Cazebonne
Députée des Français de l'étranger
5ème circonscription
Espagne - Portugal - Andorre - Monaco



LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

Question 6 : Si vous avez des enfants d'âge scolaire, la restauration scolaire est-elle pour vous un critère de choix de l'école de vos enfants ?



On remarque que les personnes ayant répondu se partagent quasi également entre celles pour qui la restauration scolaire ne constitue pas un critère de choix et celles pour qui elle en constitue un. Ceci montre que pour une part non négligeable, il s'agit d'un enjeu qui peut attirer ou non des familles françaises ou nationales dans les établissements français.

Question 7 : Y a-t-il un ou d'autres aspect(s) de la question que vous considérez pertinent(s) d'aborder ?

Parmi les autres aspects revenant le plus souvent, on trouve :

- la **convivialité** dans les cantines (souvent très bruyantes et donc fuies pour cette raison)
- **l'éducation à l'équilibre alimentaire** (par une co-construction des menus, des cours de cuisine, des visites d'exploitations agricoles...)

Dans les prochaines semaines, je déposerai une proposition de loi ou participerai à l'élaboration d'une proposition de loi concernant l'approvisionnement des cantines, et notamment la présence d'une alternative végétarienne.



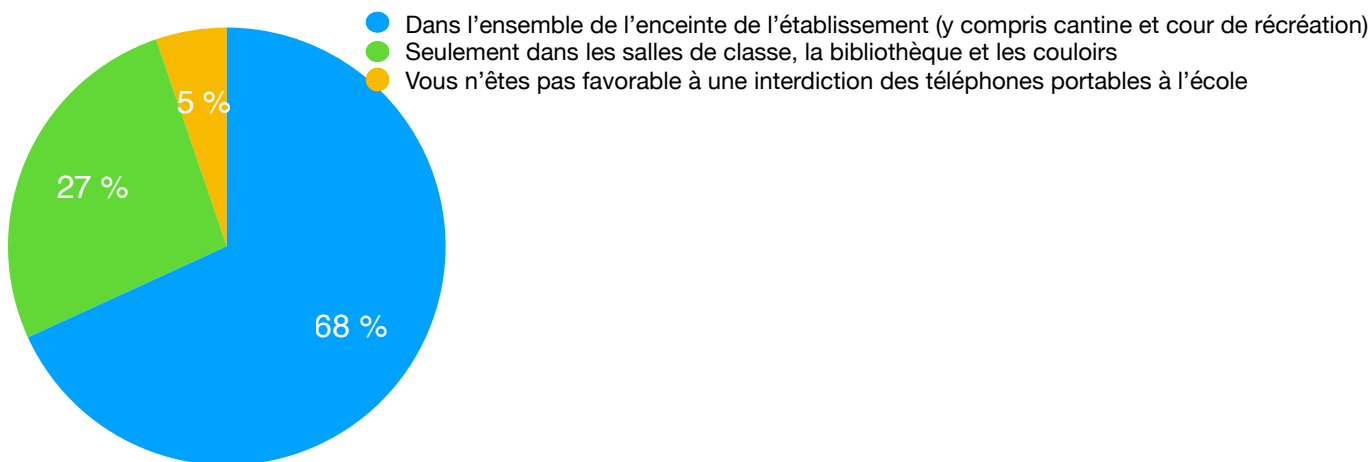
Samantha Cazebonne
Députée des Français de l'étranger
5ème circonscription
Espagne - Portugal - Andorre - Monaco



LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

L'INTERDICTION DU PORTABLE À L'ÉCOLE

Question 1 : Vous êtes favorable à une interdiction des téléphones portables à l'école :



Une large majorité (95%) des personnes ayant répondu se prononcent pour une limitation du portable dans les établissements scolaires, avec une préférence nette (68%) pour une interdiction totale et 27% pour une interdiction dans les salles de classe, la bibliothèque et les couloirs.

Les personnes favorables à une interdiction totale avancent comme arguments un ensemble d'impacts négatifs de l'utilisation du portable par les élèves, de l'isolement social au cyberharcèlement en passant par la perte d'attention et la diminution des activités physiques. Beaucoup soulignent également les situations inégalitaires que cela peut engendrer. Par ailleurs, il s'agirait d'une occasion pour apprendre l'intérêt de la déconnexion. Enfin, plusieurs évoquent l'importance de la **proposition d'alternatives pour s'occuper** (bibliothèque, clubs, etc.) et **pour communiquer avec les familles** (téléphone dans le bureau de la vie scolaire par exemple).

Les personnes se prononçant pour une interdiction partielle arguent de la **difficulté de mettre en pratique une interdiction totale** malgré la crainte des mêmes impacts cités plus haut. Elles évoquent également l'intérêt pour les parents de pouvoir communiquer facilement avec leurs enfants. D'autres préfèrent que les élèves apprennent à utiliser cet outil intelligemment plutôt que d'en être totalement privés.

Les personnes contre l'interdiction des portables à l'école avancent **le potentiel pédagogique d'un outil du XXI^e siècle ainsi que la facilité des parents à communiquer avec leurs enfants**. Comme les personnes favorables à une interdiction partielle, elles considèrent qu'il vaut mieux apprendre à utiliser plutôt qu'interdire.

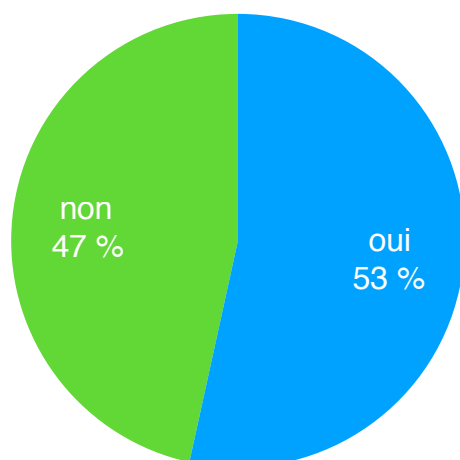


Samantha Cazebonne
Députée des Français de l'étranger
5^{ème} circonscription
Espagne - Portugal - Andorre - Monaco



LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

Question 2 : Devrait-il y avoir une exception à l'interdiction des téléphones portables en cas d'utilisation pédagogique du dispositif ?



Une courte majorité (53%) penche pour une exception à l'interdiction des téléphones portables pour une **utilisation pédagogique**. Elles considèrent que, dans ce cas, les problèmes évoqués plus hauts ne s'appliquent pas. Elles évoquent la possibilité de faire une recherche, de ludifier les apprentissages, favorisant ainsi la motivation, ou de faire des créations médias. De même, **elles souhaitent que les intérêts comme les dangers du portable soient ainsi mieux compris des élèves.**

Les personnes défavorables à une exception représentent près de la moitié (47%) des personnes ayant répondu. Pour elles, **d'autres dispositifs numériques sont plus pertinents pédagogiquement** que le portable, d'autant plus que un certain nombre d'élèves n'en possède pas, créant ainsi de la discrimination.

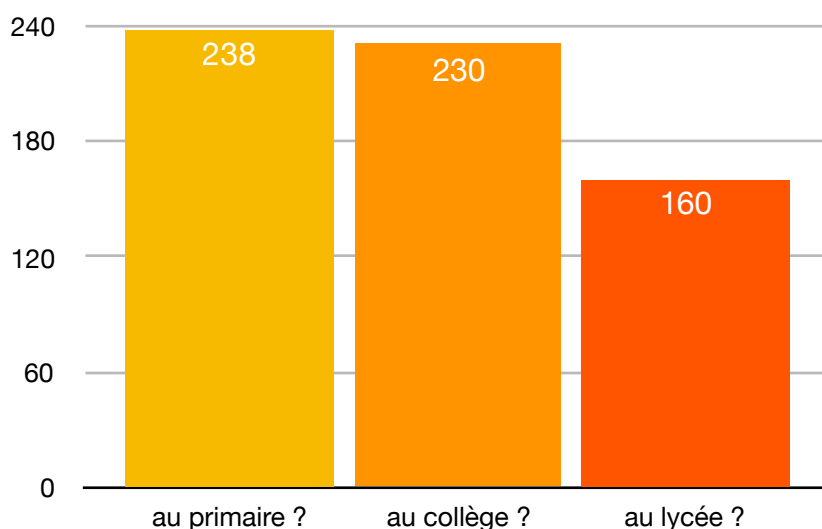


Samantha Cazebonne
Députée des Français de l'étranger
5ème circonscription
Espagne - Portugal - Andorre - Monaco



LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

Question 3 : Cette interdiction devrait-elle s'appliquer (plusieurs choix possibles) :



On remarque à l'occasion de cette question que nombre de personnes ayant répondu considèrent qu'une **acceptabilité plus grande devrait prévaloir pour le lycée**, même si plus de la moitié se prononcent pour que cette interdiction s'y applique également. En revanche, le primaire et le collège sont en grande majorité considérés comme des niveaux où l'interdiction devrait s'appliquer

Question 4 : Y a-t-il un ou d'autres aspect(s) de la question que vous considérez pertinent(s) d'aborder ?

Parmi les autres aspects revenant le plus souvent, on trouve :

- la **formation** au numérique du personnel **enseignant**
- la **formation des familles** aux avantages et inconvénients du portable
- l'**apprentissage du code informatique**
- la sensibilisation au **cyberharcèlement**

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !



Samantha Cazebonne
Députée des Français de l'étranger
5ème circonscription
Espagne - Portugal - Andorre - Monaco



LA RÉPUBLIQUE
En Marche !